



Lavoix du bourg



www.ville-samer.fr

Bulletin périodique d'informations de la Ville de Samer

Numéro 15 | Décembre 2012

Directeur de Publication : Claude Bailly | Conception : Sébastien Pont | Crédits photos : Lucile Bruyez/Ville de Samer | Imprimé en 1.700 exemplaires par Desvres Impression

MARCHÉ DE NOËL : DIMANCHE 23 DÉCEMBRE de 10h00 à 18h00



PLACE DE L'ABBAYE - SALLE DES FÊTES

Nombreux exposants : gastronomie, décorations, cadeaux, vin chaud, chocolat, marrons chauds, etc...

Concours de Guénels en Mairie (ouvert au public à 15h30)

16h00 : Concert de Noël à l'Eglise

16h30 : Défilé du Père Noël

Retrouvez toutes les photos des actualités sur www.ville-samer.fr



L'Actu sur votre Mobile



Depuis votre mobile, téléchargez gratuitement l'application flashcode ; scannez ensuite ce flashcode pour accéder à notre site internet et restez informé en permanence des actualités de la ville.

ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO :

- TRAVAUX : assainissement ; etc...
- ANNIVERSAIRES - NOCES D'OR
- VIE DES ASSOS : assemblées générales, tournois, etc...
- des INFOS PRATIQUES, etc...



Notre Ami Jackie nous a quitté



Jackie LIGNIER, âgé de 59 ans, a été élu conseiller municipal le 15 mars 2008.

Présent en mairie dès le 16 mars au matin avec son porte-document et ses crayons...

Avec du recul, on peut dire aujourd'hui que le porte-document lui a servi à remporter du travail chez lui et que les crayons lui ont permis l'écriture de différents articles de la « Voix du Bourg » (il avait d'ailleurs préparé certains articles de cette édition) et aussi l'établissement pour l'ensemble du conseil de notes de synthèse des réunions à la mairie, à la communauté de communes ou ailleurs.

Il était le conseiller municipal délégué à la communication, à l'emploi et la formation, il était aussi le référent local « sécurité », aussi chargé de veiller à la bonne exécution de nos promesses électorales.

Il faisait partie des commissions des finances, des travaux, des sports, était membre de la commission d'ouverture des plis.

Il recevait avec le Maire le mardi matin, les Samériens à la recherche d'un emploi et qui demandaient rendez-vous.

Jackie était aussi conseiller à la communauté de communes Desvres Samer où il faisait partie des commissions de la Petite Enfance et des services à la personne. Il a toujours défendu la fusion des 2 intercommunalités. Il disait qu'elle était nécessaire à l'arrivée de projets d'importance sur le territoire des 31 communes.

Tous les projets de la vie communale l'intéressaient. Il avait vraiment trouvé sa place. Dévoué pour la population, il était tout à fait désintéressé, impartial et loyal.

Très discret, il était un fervent défenseur de l'intérêt général.

A sa famille...

A son épouse Catherine...

A ses enfants et petits enfants...

Les élus communaux et intercommunaux renouvellent leurs sincères condoléances.

Merci Jackie !



Directeur de publication :

Claude Bailly

Conception :

Sébastien Pont

Crédits Photos :

Lucille Bruyez, Daniel Pouly, Ville de Samer

Impression :

en 1.700 exemplaires par Desvres Impression

JUILLET 2012

Concours spécial de la race chevaline boulonnaise



Le 99^{ème} concours spécial de la Race Chevaline Boulonnaise a permis de mettre de nouveau en avant le cheval Boulonnais.

Ce concours national a réuni 150 juments contre 164 l'an dernier alors que les concours locaux ont, eux, connu une augmentation des effectifs. Les concours locaux ont attiré bon nombre de nouveaux éleveurs.

Le dimanche a été une véritable journée grand public, avec de nombreuses animations en parallèle du concours...

Tout d'abord, tout le long du week-end, le public a pu découvrir les métiers du monde du cheval avec la présence d'un sellier harnacheur et d'un maréchal ferrant.

Dans la salle Lemanski, le public a pu découvrir le cheval à travers l'objectif de Daniel Wantz et de Pierre Misandeau, ou par le coup de crayon de Bruno Ghys et un film présentant le Boulonnais des années 30.

Mais c'est avant tout le Boulonnais vivant qui a attiré l'admiration des enfants avec le spectacle équestre de Traits d'Élégance et la sélection des attelages pour la route du poisson par l'Association de Promotion du Cheval Boulonnais...

Nous retiendrons ces quelques mots de M. Philippe Blondel, président du Syndicat Hippique Boulonnais, qui après avoir remercié M. Bailly, maire de Samer, pour son accueil actif et chaleureux, émet le souhait de fêter l'an prochain le centenaire du concours sur le site de la Maison du Cheval Boulonnais...

Installation d'un terrain multi-sports au jardin public



Lors d'une visite du chantier

Entré en fonction le 28 juillet dernier, il est implanté sur la plate-forme d'un ancien terrain de basket et de skate devenus tous deux très vétustes.

Cet équipement sécurisé ouvert la journée, permettra la pratique du Hand-ball, du hockey et du basket, et avec la pose de filets pour le volley, tennis et badminton.

AOUT 2012

22^{ème} Rallye du Boulonnais : une édition sans dérapage !



L'édition 2012 du rallye du Boulonnais, la 22^{ème}, a mis à l'honneur deux hommes : Anthony Mortier, couronné pour la deuxième fois consécutive, et Michel Renard, président de l'ACCO qui a tiré sa révérence après son 12^{ème} rallye.

Michel a su faire du rallye un événement majeur de l'été sur le boulonnais, développant au fur et à mesure sa notoriété. Bravo, et merci !



Les chevaux aussi ont leur Rallye du Boulonnais !



Les attelages de Houdon nous ont offert une belle prestation sur la place en août dernier, dans le cadre du Rallye du Boulonnais où 10 attelages venant du Pas-de-Calais, du Loir-et-Cher, des Vosges, de l'Oise, de Normandie, de Belgique et du Luxembourg ont sillonné l'arrière-pays boulonnais.

Les motards belges ont envahi notre Place !



Les clubs de motards belges ont organisé une randonnée sur deux jours, faisant une boucle par Mametz, Samer, Hucqueliers avant de retourner en Belgique. C'est à Samer qu'ils ont choisi de faire une halte et de garer leurs gros cubes pour un ravitaillement. Ce sont ainsi près de 1.000 motos qui ont circulé sur les pavés samériens. Impressionnant !

SEPTEMBRE 2012

■Concours National des Etalons Boulonnais



Le Concours National des Etalons Boulonnais s'est déroulé le 15 septembre dernier et a rassemblé 74 chevaux.

Ce sont des chevaux de trait puissant dont la taille au garrot peut aller de 1,60 m à 1,78 m. Le poids varie de 650 kg à 900 kg.

Dans le Boulonnais, berceau de la race, il y a 250 éleveurs, 500 juments reproductrices et 55 étalons.

■Remise des récompenses du concours des façades fleuries



Ce concours a lieu chaque année, depuis plus de 40 ans !

Dans la salle du musée, les participants ont été accueillis par Cyrille Naudet, conseiller municipal délégué au fleurissement, et ont pu admirer leurs façades grâce aux photos prises par le jury.

Ce dernier a remercié chaleureusement toutes les personnes présentes pour leurs efforts qui contribuent à l'embellissement de la Ville, ainsi que les employés communaux, qui sont sans cesse à la recherche d'améliorations en vue d'obtenir un classement "une fleur".

Une faïence de Desvres a été remise aux deux premiers de chaque catégorie ; les suivants se sont vus offrir une potée de fleurs.

■Route du Poisson : un défilé équestre très apprécié



Afin de mettre à l'honneur la future maison du cheval boulonnais, 11 équipes de la 10ème édition de la Route du Poisson étaient présentes dans le centre du notre bourg.

A ce sujet, M. le Maire précisait que "pour le moment, on avance au trot... mais pas au galop !".

Le public s'est déplacé en nombre pour admirer ces superbes chevaux de trait et leurs attelages. Pour l'occasion, même des caméras de télévision avaient fait le déplacement !

Le défilé est parti de la Grand'Place avec un élu à bord de chaque voiture, pour sillonner la ville et aller à la rencontre des enfants de l'école Coustès. Un vrai beau moment comme on les aime !



■La Fête du Parc : des milliers et des milliers de visiteurs !



Discours de M. le Maire, lors de l'inauguration officielle, sur la Grand'Place

Un temps magnifique, une organisation sérieuse, une population mobilisée, il n'en fallait pas plus pour faire de cette fête une réussite !

Des milliers de visiteurs ont investi la ville le temps d'une journée, pour le plus grand plaisir des organisateurs et de M. le Maire. "On espère 25.000 personnes" proclamait M. Bailly. Au regard des parkings bondés et des allées noires de monde, on peut aisément reconnaître que le pari fut tenu haut la main !

Au total, ce sont plus de 150 exposants, artisans et producteurs qui s'étaient réunis à Samer. La Fête du Parc, par son ampleur, a rempli à nouveau son rôle de vitrine des actions menées par le Parc Naturel Régional.

Et ce fut un vrai plaisir et un honneur pour notre cité d'accueillir un tel événement.

Merci et... à bientôt !

■Inauguration de la nouvelle Gendarmerie



C'est en présence du Sous-Préfet, Daniel Rouhier, et de la Députée, Thérèse Guilbert, et de nombreux élus qu'a été inaugurée la nouvelle brigade de proximité de notre ville.

Dans son allocution, le Maire a remercié tous les acteurs qui ont oeuvré à la réalisation de cette caserne. Le Colonel Bisognin a, quant à lui, remercié la Ville et

le maire pour "la confiance accordée aux gendarmes. Ce dossier a duré 10 ans, a-t-il précisé, puisque le premier dossier a été envoyé en 2002."



OCTOBRE 2012

■Concert d'automne : deux orchestres en totale harmonie



Le traditionnel concert d'automne de l'Orchestre d'Harmonie s'est tenu à la salle Lemanski. Pour l'occasion, Sébastien Pont avait invité l'Harmonie de Montreuil-sur-mer, dirigée par Magalie Birault.

M. Le Maire a souligné que la municipalité était fière de son orchestre qu'elle soutient financièrement et moralement.

Le concert s'est déroulé en trois parties : chaque ensemble a pu faire découvrir au public l'étendue de son talent, avant de se rassembler pour former un impressionnant orchestre.

Le public, malgré le temps neigeux et pluvieux avait fait le déplacement pour ce concert d'automne, qui a bien failli se transformer en concert d'hiver !

■Ateliers d'artistes : une exposition réussie !



C'est dans le musée Cazin et le hall de la mairie que les "portes ouvertes des ateliers d'artistes" ont eu lieu.

Photos, toiles et sculptures étaient exposées. Et pour l'occasion, beaucoup de monde s'est déplacé, pour le plus grand plaisir du président de l'association "Samer Loisirs pour Tous" et adjoint à la culture, Yanick Carlu, et des responsables des ateliers : Jacqueline Veillat pour la peinture, Raymond Toussent pour la sculpture et Lucile Bruyez pour la photo.

Le Maire, Claude Bailly, a vivement remercié les différents ateliers pour leur travail de qualité.

Les ateliers accueillent toujours de nouveaux adhérents : renseignements au 06 81 11 18 52

■ Réception des travaux d'assainissement de la rue du Breuil



Une première tranche d'assainissement avait été effectuée en 1978 rue du Breuil, où les premiers logements ont été raccordés après la construction de la station d'épuration et l'ouvrage de transport.

Philippe Botte (directeur général des services), Alain Labonté et Joël Legrand (Adjoint), Patrick Noël (directeur des services techniques) et les entreprises concernées se sont rendus sur place pour réceptionner les travaux de mise en conformité de l'assainissement collectif.

Le marché avait été confié à l'entreprise Singer pour 53.382 € TTC, et suivi par V2R bureau d'études.

Notons que ce marché a été subventionné à hauteur de 40% pour l'agence de l'eau.

Ces travaux sont nécessaires afin de lutter contre les eaux parasites qui arrivent, mais aussi à lutter contre les débordements.

■ 2^{ème} édition du Cross pédestre de la Biche



Cette deuxième édition a rassemblé plus de 80 participants, qui ont sillonné la ville au cours de 2 parcours, l'un de 5 km et l'autre de 10 km.

Les coureurs venaient de Samer et de la région boulonnaise bien sûr, mais aussi de Guînes, Saint Omer ou Noisy-le-Grand.

Un beau succès pour cette manifestation organisée par la Ville, en collaboration avec l'US Samer Cyclo, le Boulogne Athlétic Gym et le Comité des Fêtes.

■ 10 Samériennes et Samériens ont reçu le Diplôme d'Honneur du Travail

Suite à la commémoration de l'Armistice de 1918, le Conseil Municipal a reçu, dans la salle du musée Cazin, des travailleurs samériens afin de leur remettre les diplômes de la Médaille d'Honneur du Travail, ainsi que des cadeaux offerts par la Municipalité.



Ont ainsi été félicités :

- M. Philippe BOCQUET : argent (20 ans), vermeil (30 ans), or (35ans) et grand or (40 ans)
- M. Frédéric FORTIN : argent (20 ans)
- Mme Isabelle LOUCHEZ : argent (20 ans)
- M. Didier SART : argent (20 ans), vermeil (30 ans)
- M. Mickaël TELLIER : argent (20 ans)
- Mme Huguette BALLY : vermeil (30 ans), or (35 ans) et grand or (40 ans)
- M. Philippe LOUIS : vermeil (30 ans)
- M. Bernard SAILLY : or (35ans)
- M. Dominique BRAURE : grand or (40 ans)
- Mme Béatrice HANQUEZ : grand or (40 ans)

■ Remise de maillots à Samer Tennis de Table



Le 9 novembre à la salle Lemanski, a eu lieu une remise de maillots à Samer Tennis de Table par des artisans et commerçants samériens : Déco fleurs, Au Pêche Mignon, JM Lesage, Intermarché.

Le président Max Boulanger les remercia pour leur aide ainsi que la municipalité représentée par M. Pascal Bally, adjoint aux sports.

Ces maillots renforceront l'image du club ainsi que celui de notre ville. La soirée se termina autour du pot de l'amitié.

■ Assemblée générale de l'US Pétanque



L'assemblée générale de l'US pétanque a eu lieu le 18 novembre. M. Hubert Baly, président, a présenté son bilan de l'année 2012.

Le bilan positif a été accepté à l'unanimité. M. Baly a ensuite évoqué le programme pour l'année 2013, et a

remercié la municipalité, représentée par MM. Pascal Bally, adjoint aux sports, et Marcel Trupin, conseiller délégué, pour l'aide financière. Ensuite, il a donné les récompenses de l'année 2012. L'association compte environ 40 membres.

■ Rencontre USEP de handball



Le 21 novembre dernier, une rencontre USEP s'est déroulée à la salle Lemanski et le Trion. 120 enfants se sont réunis pour un tournoi de handball sous la responsabilité de M. Letalle et des enseignants des villes voisines. Une récompense et un goûter offerts par la municipalité ont clôturé cet après-midi, en présence de Pascal Bally, adjoint aux sports.

■ Musiciens et Majorettes remerciés et décorés pour leurs années de dévouement



Suite à la messe en musique animée par l'orchestre d'harmonie et la chorale paroissiale, musiciens et majorettes se sont retrouvés en mairie où bon nombre d'entre eux se sont vus remettre des médailles, marquant ainsi les années passées au sein de leurs groupes respectifs.

Du côté des musiciens, ont ainsi été décorés :

- Brigitte Salle : breloque argentée pour 5 ans
- Amélie Fontaine et Florent Fontaine : breloque dorée pour 10 ans
- Marie Fontaine : médaille fédérale pour 15 ans
- Adeline Avisse et Sylvie Boutillier : médaille fédérale, médaille confédérale et médaille gouvernementale pour 20 ans
- Sébastien Pont : médaille gouvernementale pour 20 ans

Du côté des majorettes, ont été mises à l'honneur :

- Mélanie Delbaere pour 5 ans
- Laetitia Delbaere, Alexandra Labonté, Alisson Mionnet et Maryline Watel pour 10 ans
- Sylvia Colas et Virgine Watel pour 20 ans.

Deux membres de l'association "Les Amis de la Musique" ont également été décorés pour 20 années de services rendus : Gilbert Maquinghen et Yves Crépin.

JOYEUX Anniversaire

■Dolorès Martel : 80 ans



■Paul Louasse : 80 ans



■Noces d'or de Jean-Claude Debove et Denise Level



INFOS diverses



Il est rappelé que les bacs de déchets ménagers (jaune et gris) doivent être rentrés à l'intérieur des propriétés et ne pas rester devant les maisons durant toute la semaine. En effet, lors des tempêtes, les poubelles tombent et les déchets s'envolent dans la ville.

Le civisme de tous pourrait améliorer le cadre de vie de notre cité !

Merci de votre collaboration.

■Mise en place d'un nouveau jeu dans la cour de l'école maternelle Jean Moulin



Lors de la visite de la commission municipale

■Signature d'une convention tripartite entre la Commune, le collège et le Club de Jujitsu



Cette convention tripartite prévoit une occupation partagée de la salle annexe d'arts martiaux de la salle de sports Lemanski, ce qui permettra à la commune d'obtenir des subventions du Conseil Général pour l'extension et l'isolation de ce complexe sportif.

■Aides départementales à la restauration scolaire

Objectif : favoriser l'accès à la cantine des collégiens boursiers nationaux.

Critères : le représentant légal de l'élève doit être domicilié dans le Pas-de-Calais. Les élèves domiciliés dans un autre département mais scolarisés dans le Pas-de-Calais ne peuvent prétendre aux présentes aides du Conseil Général du Pas-de-Calais. Ces familles doivent se rapprocher du Conseil Général dont elles dépendent.

En revanche, un élève domicilié dans le Pas-de-Calais et scolarisé dans un autre département peut prétendre à l'aide à la restauration scolaire.

L'élève doit être boursier au taux 1, 2 ou 3.

L'élève doit être demi-pensionnaire (manger 4 jours/semaine à la cantine au minimum) ou interne.

Montant : L'aide départementale à la restauration scolaire prend la forme d'une participation financière sur le coût d'un repas. Cette participation varie en fonction du taux de bourse de l'élève.

Pour les élèves internes, l'aide est calculée en fonction des repas principaux (petits déjeuners et goûters exclus).

Procédures : la procédure se fait automatiquement lorsque l'élève est scolarisé dans le Pas-de-Calais :

La famille doit compléter et remettre au collège le dossier de demande de bourse « nationale » de collège pour la fin septembre.

Si cette demande reçoit un avis favorable, la famille se verra déduire de sa facture trimestrielle « demi-pension » la participation du conseil général (l'aide départementale étant versée directement sur le compte du collège). En cas de reliquat, celui-ci est reversé directement sur le compte bancaire des familles par le collège.

■Bourses départementales de collège

Objectif : soutenir la scolarité des élèves boursiers nationaux.

Critères : le représentant légal de l'élève doit être domicilié dans le Pas-de-Calais. Les élèves domiciliés dans un autre département mais scolarisés dans le Pas-de-Calais ne peuvent prétendre aux présentes aides du Conseil Général du Pas-de-Calais. Ces familles doivent se rapprocher du Conseil Général dont elles dépendent.

L'élève doit être boursier au taux 1, 2 ou 3.

L'élève doit être externe tout au long de l'année.

Montant : Montant forfaitaire unique : 50 € quel que

soit le taux de bourse de l'élève

Procédure : la procédure se fait automatiquement :

- La famille doit remettre le dossier de demande de bourse « nationale » de collège au collège

- Si cette demande reçoit un avis favorable, la famille se verra notifier automatiquement l'attribution de la bourse départementale de collège en fin d'année scolaire. Le paiement intervient en fin d'année scolaire.

■Prise en charge des mutuelles pour étudiants

Le conseil général du Pas-de-Calais mène une politique volontariste en faveur de l'enseignement supérieur. Il prend donc en charge le coût d'une « mutuelle complémentaire santé » souscrite par chaque étudiant. Le montant de cette prise en charge est fixé par année universitaire, à 100 € (montant maximum).

Critères d'attribution :

Etre domicilié dans le Pas-de-Calais (la référence étant le domicile parental obligatoirement situé dans le Pas-de-Calais et en aucun cas la résidence de l'étudiant ou la localisation de l'établissement fréquenté).

Etre élève en cycle court, en cursus licence ou master.

Etre titulaire d'une bourse d'enseignement supérieur "sur critères sociaux" de l'échelon 0 à l'échelon 6.

Procédure pour l'année 2012-2013 :

Le dossier est disponible sur le site du Conseil Général du Pas-de-Calais, à partir du mois d'octobre (www.pasdecals.fr) ou en prenant contact avec le bureau des prestations (aidesscolaires@cg.fr) tel : 03.21.21.62.63.

Les dossiers sont traités tout au long de l'année universitaire. Une seule demande est acceptée par année universitaire.

Modalité de paiement :

Les étudiants reçoivent la décision par courrier. En cas de remboursement, le versement intervient sous 2 à 4 semaines après la réception de la notification.

Les dossiers traités en fin d'année civile sont payés dans la limite des crédits disponibles (sur l'exercice budgétaire en cours). En cas d'épuisement des crédits, les dossiers seront payés sur l'exercice budgétaire 2013 (après le vote du budget en mars).

■Visite de vos élus dans vos quartiers



Pour être au plus près de nos quartiers et de leurs habitants, des élus iront à votre rencontre, afin d'entendre vos remarques et doléances et essayer d'y répondre dans la mesure des moyens de la commune. Ces rencontres auront lieu environ toutes les deux semaines : le samedi matin. Dans les différents quartiers, des avis de passage indiquant le jour et l'heure seront distribués dans vos boîtes à lettres respectives.

Nous espérons de cette façon pouvoir nous entretenir avec un maximum de Samériens et Samériennes pour qu'une réelle communication puisse s'établir.

■Histoire du Sport à Samer

Dans le cadre de la fête des fraises 2013, le comité des fêtes souhaite mettre en place une exposition mettant en avant le sport à Samer au cours du dernier siècle.

Toute personne en possession de documents est priée de se rapprocher d'Alain Louvet au 03 21 83 49 16 ou 06 58 03 61 15.

LA VIE DES ASSOS

CSAC Ju Jutsu



Les membres du CSAC Ju Jutsu se sont rassemblés au dojo fin mai pour une assemblée générale et une remise de ceinture.

Encadrés par le directeur technique M. DUMONT Jean Pierre et l'enseignant suppléant, M. CARIOU Jauffrey, les élèves ont présenté les différentes techniques acquises au cours de l'année devant leurs proches et parents présents.

Durant cette cérémonie, a été faite la remise de ceintures aux nouveaux promus :

- Ceinture jaune à : C. LEVEL, M. PAUL, B. LEBREQUIER ;

- Ceinture orange à : L. SEILLIER, P. HEUMEZ ;

- Ceinture Verte à : L. BOUKLIFA, R. HEUMEZ ;

- Ceinture Bleue à : Y. LAVIGNE, C. GILLET ;

- Ceinture Marron à : E. BODELLE.

Enfin M. DUMONT à eu l'honneur de décerner une ceinture noire à M. Martial CHOPIN (Notre photo).

Au chapitre des projets pour la saison à venir, le CSAC va organiser un loto quine et le traditionnel repas du

Samer Tennis de Table

Samérien depuis peu, Fabien LEFEVRE est un renfort important pour le club : en effet, il est l'ancien président de MONTIGNY EN GOHELLE, classé 12.

Brevet d'Etat N°2, Juge arbitre régional, son savoir faire en la matière fera sans aucun doute améliorer le valeur du club et dynamisera les équipes.



Samer Danse de Salon

Les amateurs de danse se sont retrouvés dans la magnifique salle Mory pour la saison 2012/2013. Le Président, Francis CAFFIER, et toute son équipe peuvent se réjouir, car toutes les générations sont réunies autour de cette même passion . En effet, les plus jeunes danseurs ont 13 ans !

Débutants, confirmés ou enfants de plus de 13 ans sont accueillis par M. Jacques DRIEUX, professeur diplômé, assisté de son épouse Claudine, pour les emmener autour du monde à travers le tango, le paso doble, les valse, le rock, la salsa, la rumba, le cha-cha etc..., dans un esprit de convivialité et de simplicité, sans esprit de compétition.

Les cours ont lieu le jeudi de 21h à 22h15, le vendredi de 17h30 à 18h45, de 19h à 20h15 (pour les débutants) et de 20h30 à 21h45.

Pour tout renseignement :

03.21.33.65.17 ou 03.21.91.75

Saméria : un nouveau succès pour la brocante de Noël

cette bourse aux jouets a attiré de nombreux visiteurs, dès le matin à 10 heures, à la salle Lemanski.

Le Père Noël est venu saluer les enfants à l'occasion d'un spectacle de danses dans l'après midi ; près de 200 personnes étaient venues découvrir les premières chorégraphies des danseuses.

La présidente, Mme CARLU, a annoncé les dates de

deux spectacles en préparation : 20 avril et 29 juin 2013.



LES CENTRES de Loisirs

A chaque petite vacance scolaire et l'été, la municipalité et l'adjoint à la jeunesse, M. Yanick Carlu, organisent des accueils de loisirs, pour les enfants de maternels de 3ans 1/2 à 6 ans, primaires de 6 à 12 ans, ados de 13 à 16 ans.

Depuis le mois de juillet 2012, les ados sont à la salle annexe Lemanski, uniquement pendant les vacances d'été, car à cette période l'effectif passe à 48 ados au lieu de 30 aux petites vacances.

L'été, les 3 centres fonctionnent tout le mois de juillet et les quinze premiers jours au mois d'août.

Cette année, les jeunes ont pu découvrir de nombreuses nouvelles activités, des jeux et grands jeux d'extérieur ; les primaires sont allés à Bellewearde en Belgique, tandis que les ados ont découvert le parc de Walibi en Belgique et les maternels ont pu découvrir Dennlys parc.

Les joies du camping : les primaires sont allés à Beaurainville avec en activité principale des randos kayak ou canoë et des jeux en forêt ; ils ont aussi pu profiter des veillées. Au mois d'août, les jeunes ont campé dans les jardins de l'abbaye, au camping de Merlimont pour les ados. Ils ont aussi appris à gérer le budget alimentaire, la préparation des repas et la gestion des tâches de la vie quotidienne.

Les sorties tous centres confondus : aqualud, cinéma, plage, piscine, forêt, kayak de mer, char à voile, opale laser, escalade, soirées barbecue, baignade, concert de rock, hockey-roller, journées brésilienne et africaine, camping, djumbé, patinoire, la ferme de mon enfance, parcours aventure, colline aux animaux, Kid et boul, jeux et grands jeux en forêt, Labyparc du Touquet, à petit pas avec mon âne, activités manuelles, feux de camp, bowling, ballades et jeux nocturnes sur sentiers balisés.

Nos accueils de loisirs sont dirigés par :

Primaires : M. Pascal Billet et ses deux adjointes, Mesdemoiselles Muriel Blaisel et Adélaïde Gréssier

Ados : M. Jérémy Lefebvre

Maternels : Melle Audrey Knobloch, pour les minis centres de cette année, et madame Condette et son adjointe, Madame Muriel Capron, pour le centre de cet été.

Les centres fonctionnent juillet et août et la première semaine de chaque petite vacance scolaire (sauf Noël).

Ne pas oublier l'accueil de loisirs permanent qui fonctionne les mercredis et/ ou les samedis après midi hors vacances scolaires.

Pendant l'année 2012 la municipalité a embauché : 117 animateurs, 14 directeurs, 6 directeurs adjoints ; il faut savoir que tous les membres des équipes d'encadrement sont diplômés ou stagiaires (donc tous ont suivi une formation pour encadrer vos enfants).

Les accueils de loisirs 2012 (été et petites vacances) ont accueilli 1099 enfants et jeunes, pour 121 jours de

fonctionnement.

A la tête de tout ce petit monde, M. Rémi Darque, directeur du service jeunesse et coordinateur des accueils de loisirs, assisté de deux précieuses collaboratrices, Mlle Ludivine Baillieu et Mme Véronique Mombailard.

Si vous désirez plus de renseignements sur nos accueils de loisirs, voir le site de la ville (www.ville-samer.fr - rubrique «jeunesse éducation »). Ou, n'hésitez pas à venir rencontrer Rémi Darque, le responsable, au service jeunesse impasse Jean Bardol.



Déviations de Samer

Récemment, M. Juda et M. Prudhomme, conseillers généraux, et les techniciens du Conseil Général, les représentants de la Safer, de la Chambre d'agriculture et du Parc Naturel Régional, ont rencontré nos élus afin d'avancer sur le projet de déviation entre le bas de l'Eperche et l'intersection du Chemin aux Œufs et de la D 901.

La déviation fera 2,5 km et les négociations sur l'échange des terres agricoles commenceront en 2013.

Le coût des travaux, d'un montant de 10 millions d'Euros, est pris en charge par le Conseil Général.

Il est important pour la sécurité et le bruit de dévier le trafic important de poids lourds dans la rue étroite de la rue de Desvres et sur la Grand'Place.

